bras.

Il ne fallait pas songer à repasser par la porte de Neuilly, où l'asarme avait été évidemment donnée. Ils tournèment Neuilly et gagnèrent la porte des

comme Jéromme l'avait pensé, ils se lissèrent facilement entre deux voiturea de maraiohers. Ils étaient dans Paris. Mais ils n'araient pas fait la moitié de l'avenue des Termes que Pierre tombait

L'amitté de Jérôme Labadié et de Louis Ducroe remontait à l'époque on Jérôme jetait as gourme et, par la même cerasion, as fortune aux quatre coins de Paris.

Elevé, grâce à une bourse, dans le même lycée que Jérôme, Louis Ducroe remontait à l'époque on Jérôme jetait as gourme et, par la même cerasion, as fortune aux quatre coins de Paris.

Elevé, grâce à une bourse, dans le même lycée que Jérôme, Louis Ducroe avait encore son pere lorsqu'il commen, ca sa médecine: la situation du père était bien modeste, un simple emploi à la Ville de Paris, mais il trouvait nature de tout sacrifier pour faire de son hila un médecin; sa femme était morte deruis longtemps. Le pauvre homme monital un médecin es se femme était morte de médecine de son tils, laiseant à son enfast une somme presone inaufisante pour le faire enterrer. On donna bien quofques secours à l'orppelin; il vendit de outre son maigre mobilier et attait gift a tout sees rêves d'avenir, lorsque Jérôme. Labadié lui offrit de lui faire une rente pour qu'il pôt terminer ses études,

—Tu me rembourseras, lui dit-il, quand tu seras médectin.

L'affre était faire avec tant de courone Louis accepta. Et cela dara decu Lorsque Jérôme touba dans la déconfittre, il ne songes même pas à réclamer

—Rudé! Ah! mes amité Une envel de la mentre de louis mon pauvre père, il était mon tueur de la mentre de de la maite de la maite mon pauvre le faire de la maite de la maite de content que l'este tritiques. Bref, il m'avait fait de roure à une vengeauce, je le devine, le voir le faire de roure à une vengeauce, je le devine, le voir le vitie de roure à une vengeauce, je le devine, le voir le vite de roure à une vengeauce, je le devine, le voir le vite de roure à une vengeauce, je le devine, le voir le vite de roure à une vengeauce, je le devine, le voir le vite de roure à une vengeauce, je le devine de roure à une vengeauce, je le devine de roure à une vengeauce, pur moi que le vite le virie.

—Nou allons nous ammer, disait-il.

Peu de jours aprèe, par une joile ma treu, le partis

ans.

Lorsque Jérôme tomba dans la déconfiture, il ne souges même pas à réclamer à Louis Ducros les sommes qu'il lui avait prétées; il le prévint soulement qu'il ne pourrait plus continuer. Et quand la pourrait plus continuer.

Guant à Louis Ducros, après avoir lon-gnement contemplé les deux amis d'un ceil sombre, il eut un geste brusque, comme pour seconer l'inquiétude qui s'emparait de lui, et, selon son habitude, il activité convenient en travail il se mit courageusement au travail. A sept heures, il alla à son hôpital; et, quant il revint, il retrouva Jérôme dans la même position, dormant profondé-

la même position, dormant profondement.

— Je n'irai pas plus loin... Je ne peux plus...

— Morbieu, tu me suivras bien jusqu'à tement; mais Pierre l'arrèta, et parliant lentement, avec une réolie noblesse:

— Mais où me conduis-tu!

En ce moment, deux gardiens de la pair passaient à une légère distance. Un d'eux cria:

— Qu'est-ce qu'il a donc votre camarante!

— Eh! ne le devinez-vous past s'écria

Jérôme en s'efforçant de rire: un coup de trop! Je le ramèrie à son domicile.

— Fant-il vous aider!

— Pas la pejine! accusers pas d'être mon complice l' Mon-sieur, je suis recherché par la police, ac-cusé d'un erime abominable...Je suis in-nocent; mais toutee les apparences sont contre moi! Je ne veux pas que vous

blement froid la nuit et où l'on grille
vers midi.

— Carde-moi con blessé, soigne-le; et,
quant à l'arg nécessaire, je l'aural l'
répliqua Jéró.
— Bien. Maie toi, tu me sembles ansei
fatigué que ton ami est malade! Je n'ai
qu'un lit, hélas! et bien étroit.
— Laisse-moi ce fauteuil, dit Jérôme en
montrant un siège dont les ressorts fai
saient des bosses et dont le cris s'échappait par de nombreuses fissures; je n'en
demande pas davantage. Je n'ai pas
toujours en d'aussi bonne couche pour
me reposer. Bonne unit! Merci! Et à
demain un supplément d'explicatione!
Jérôme s'étendit et s'endormit aussitôt.

Quant à Louis Ducros, après avoir longnement contemplé les deux amis d'un
oil sombre il ant un grate brusque.

allez me faire pieurer ausa!

L'émotion les étreignait à la gorge.

—Pauvre ami, dit affectueuement
Pierre; comme tu as du souffri souvent!

—Bah! c'est passé tout cela, s'écria
Jérôme en hanssant les épanles; et puis,
qui sait ai l'expérience que j'ai acquise
des dessous de Paris ne vous eera pas
utile dans l'avenir f.... Et n'en parlous
pius, d'ailleurs! Ne songeons qu'à guérir
notre blessé, pour livrer bataille a la destinée qui nous a si maltraités jusqu'à ce
jour! Toi, tu as un fameux compte à régler avec M. de Montreux, et moi j'ai
une joide revanche à prendre sur M.
Alexandre Labadié, mon oncle..... A
rous deux, nous ferons des actions hérolques! Pourvu que nous arrivions à te
remettre sur pied sans que les limiers de
la police sient deviné la cachette que
nous devons au dévouement de Du-

forme en s'efforçant de rire.

Is trop! Je le ramène à son domicile.

Faut-il vous aider!

Pas la peine!

Ed. Jérôme, superbe de sang froid apostropha son am:

—Marche donc, farceur!

La nuit était heureusement très noire;

La nuit était heureusement très noire;

La nuit était heureusement très noire;

Vous auriez fait

sieux, cusé d'un erime abomination les apparences sont nocent; mais toutes les appar

personne ne viendra sûrement te chercher. En cas d'alerte, d'allieum, il n'y a que le jardin à traverser: un casot, qui file comuse un poisson, est amaric à la berge de la Seine..... Mais je te répète que je ne redoute rien; on a'imagine si bien que Pierre Sandrace est mott que personne ne songera à le reconnaître en toi: il est vrai que tu ue ressembles plus guère au Pierre Sandrac d'autrefois; les policiers, en urant sur toi, se sont chargés de te défigurer.

Pierre ent un amer sourire et, se regardant dans une glace, il dit gravement:

— La figure a pu changer; le cœur est toujours le même!

L'adminiment à lorger s'autres.

L'ils homme hisses' | 10' y a par dessi l'in paps réses il rie pass réses reseaure il rie pass réses il rie pass réses il rie pass réses réses reseaure l'autre réseaure l'autre rés

AVIS DE SUCCESSION. Government of the service of the ser Succession de Thomas Erennu.

nne. Jen a mécanique, de l'arithme que, de la mécanique, de l'arithme que et de toutes les sciences en ique, les livres et les instruments urons les livres et les instruments urons que de les controls de la misse de mandé au ningénieur.

Mor Perrin n'avait pas demandé mieux que de se charger du ménage ; et d'opten re de lettres d'admisistration fanse le un croustillant déjeuner attendant les un croustillant déjeuner attendant les lunces de la précept dans à tens belle vie, mes amis! J'avais des voibelle vie, mes amis d'avais précepte de mandé d'avais que de se charger du ménage; et d'avais que de se charger du ménage; et d'avais que d Succession de Menry Buttmann.

of the course of the continue of the continue

ANNONCES JUDICIAIRES. FRATER PAR LE AMBRIO. ANNONCE JUDICIAIRE. 'ente d'intérêt de propriété, etc. dan le ficultime Bestriet.

The special process of the properties of the pro

CHAS. W. DROWN, Chérif Civil pour la paroisse d'Urléans, 7 juil-7 14 \$1 28-4 9 août

profond-up entre lignes parallèles mesure amé-ticaise. Acquis par la défenderesse de Carl Jacob Woff, le 25 avril 1893. Saisi dans l'affaire ci dessus. Condities—Comptante sur les lieux. Condities—Comptante sur les lieux. CHAS. W. DROWN, Shérif Olvil de la paroitse d'Orleans 30 juin 30-inil 7 14 21 24 2 aut ANNONCE JUDICIAIRE

Banque du Peaple de la Alle-Orléas vo. Clouitde tiedfror. va. Clestide diedfrey.

OUE OIVILE DE DISTRICT sont la parciase d'Utiéana. — No 30,413.— Le verta d'un writ de naine et vente à moi adresse sur l'Honenable Ceur Civile de District pour le pardiese d'Oriéana, dans l'affaire oi desena, je prosédara à la resule à l'eucan. à la Bourse des Enoasteuirs. Nes 72 et 74 rue 8t Charles, antre la res Gravier et desenvoial Piere, dans le Premier District de cette vitile, le sia REDI, 26 juillet 1890. à midi, de la propriété est pres dégrite, à saveir.

Mutual Louis & Smilding Co. ve Miss. Anna S. Cook et Lewis W. Cook. paroisse d'Orisane. No 30,141. — Es vertu d'un writ de fieri faciae à moi adres es pai Timorenble Cour Civile de District pour de la company d COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

AMNONOR JUDICIAIRE te de propriété du Second Distric Pélix Bium, administrateur, va Alexandro L. Barthélomy. Alexansdre L. Barthéleery.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parties de Crisans—No 29 93 1—En verte d'un writ de fiori facias à moi adressé par l'Esconjable Chur Civile de District pour la parcisse d'Orisène, dans l'affaire c'ideaus, je pro cideral à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encantentes. Nos 73 et 74 res St Charles, entre la rue Gravier et Commercialle, le da MERIZ 2 noch 101 à a mid., de la propriété ci après d'ecrite, à avoir : propriété ci après décrite, avavoir:

(Ind terrains aitnés dans le Deuxième District de cette ville. bornés par les rues 8t Philippe, Uraulines, Rendon ou Seconde et Lopes ou Troissème désignés par les Res de 1 à D. inclusivement, barré No 9, mesurant, chaous, frente pleis acuf pouces de façade une 8t Philippe, même largour que sur la limite inférieure aur cent pleis de profondeur.

Selei dans l'affaire de desens.

Constitues—Comptines ur les Heux.

Constitues—Comptines le Paroisse d'Orléens.

30 juin -30-juil 7 14 21 28—auxi 3

Me 30,617.—Cour Civile de District pour la parotase d'Oridana.—Division A. Dans l'affaire des mineurs Jenetta, James et Inabella Hay. Dans l'affaire des mineurs Jenetts, sames et le babella Hay.

A TERI U que James M. Ross et David Mit.

A thell U que James M. Ross et David Mit.

A thell résidente de Reinburgh. Rosses, et di ministrateurs das mineurs Jenetts Hay, James Hay et Labella Hay, se sont adresses à cette se con pour jeur ebbenir l'autorization de prendre pes session de et transporter de l'Esta de la Logit siane la propriété appartenant aux dits mineurs.

A ris est par le present donné à tens cent que cols peut concerner d'avoir à déduirs dans les intended de la contrat de la con

ANNONCES JUDIOTAIRES VENTER PAR LE SERRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Here the state of the state of

voice, privilegue et le bâtiane e ametioration qui sy truit ent et de projunété act per par le déseaux. Etant la méase projunété act per par le déseaux d'autoine Sameet, par act e pardevant à toine Deriocurit, notaire, le 19 mai 1 % 1. Haint dans l'affaire l' dessaux. Conditione—Comptant eur les lieux. Conditione—Comptant eur les lieux. Chitas. W DEOWN.

Shèrif Civil de la parsime d'Orienne.

30 juin - 30 - juil 7 14 21 28 - soût 2

ANNONCE JUDICIAIRE. Feute de propriété amélierée dans Troistè me District. A. Cotton ve Charles W. Mailivan, Alphanor Victor Philips et als....No 36:367. E. A. Cotton vs. Charles W Sullivan et als. No 26.387. No 26.387.

COURCIVILE is DISTRICT pour is parole and Orleans—No 26.387... Et vertu de deu writ de Seri facias, ur contre Charles W. Sul iva. et les miseurs Vools Mary, et t-organa Emil Sullivan et l'autre centre Vools Mary et Georgians Emilia Sullival, a moi adrames ner IM.

S. Surgi, ingenieor civil, en date du 16 avrill
1889. par les Nes 13 et 15, et meauren comme
suit.

Le lot No 12 meaure trente-deux piede de face
à ruce Puprè, trente piede de la feur des les propriétés ai-après
de la ruce l'uralinea, entre a l'especial de la feur de la ruce l'uralinea, est cett d'in cept piede
plus ou moins, sur la ligne le séparant du let
he 13.

Le lot No 15 meaure cent un piede de face à
la ruc Hi lichassae, quatre vingt-d'ix piede des
le ruce Hichassae, quatre piede des
le ruce Hichassae, quatre piede des
le ruce Hichassae, quatre d'ix quatre ligne
décombre 1844 aun ric è une ruce des
décombre 1844 aun ric è une cette ville, en
atte d'ix quatre piede des
met d'ix quatre piede des
le ruce Hichassae, quatre piede des
le ruce Hichassae, quatre piede des
le ruce Hichassae, quatre piede des
décombre 1844 aun ric è un cette ville, en
atte d'ix que partie de décombre 1844 aun ric è un cette ville, en
atte d'ix que partie de décombre 1844 aun ric è un cette ville, en
atte d'ix que partie de décombre 1845 au ric d'ix que partie du ix è ou l'anne Ville des
le ruce d'ix que partie des propriétes d'ix des
le ruce d'ix que l'ix que partie du ix è ou l'ix que l'ix que partie du ix è ou l'ix que l'ix q

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de "Ginney" de valeur, et Me chines et Imprumenta, etc., y ap partenant, et Sâtiosen, ptc., su de terroins rec Frent, carre les rac Thatle et Eraba, (la vap a l'arriès dinnt la rec Nilo-Levés).

W. G. Rareshide vs. The Enterprise Ginn OUR CIVILE DE DISTRICT pour la p mid, de la propriété ci-dessous décrite, à se. voir:

10 Un certain lot de terre avec les bâtisses et enviers de la complexation qui a y prouvent et tous les droits voies, privièges et répendances qui y appartiement, situe dans le Premare Pistrici de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Front, Nile-Levée. Thale et Erich, désigné par e numéro dix et me sure (an phod américain) vingt quarre piede de face à la dite une Fronte une profonce de l'acce à la dite de terre touchent au let district de l'acce de l'acce à la dife rue Fronte par le manurant le la complexation de l'acce à la dife rue Fronte profonce de face à la die rue Fronte vier une profonce de face à la die rue Fronte vier une profonce de face à la die rue Fronte vier une profonce de face à la die rue Fronte vier une profonce de face à la die rue Fronte profonce de face à la die rue Fronte vier une perilète.

Ensemble avec toutes les machines et instructus paparteinant au dits mouin a coton dans le dit local.

Las dite lots de terre out été acquis par les

one of a spiral manufacture of the acquise par la different lots de terre out 4th acquise par la défendeure de Anathie J. Forstall, conformé ment à un acte passe partievant M. Voorbies netaire, le 5 ant. 1866. Bureau de transferi livre 127, fol. 86.

Baist dans l'affaire d'dessus.

Cenditions—Comptant sur les Beex (HAS. W. DROWW.

Sherif Civi de le Pareissen-d'Orients.

30 juin—7 14 21 25 juillet—2 sont AMMONUS JUDICIAIRE. Vente d'une propriété située rus Jackson, entre les ross Chippeys et Annoncia tion (la rue à l'arrière étans Joséphine). Mutual Loop and Mutleting Co. vo Myron H. Church Menual Leem nind Bettidung Co. vs. Myror H. Church.

Myror H. Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciase d'Oriéana.—No 20, 156.—En vertus d'un writée fact facisé à mot adresse par l'Honomble man de l'écont de la course de l'écont de procéderal à le vente à l'emahére de déseaux le procéderal à le vente à l'emahére de déseaux le procéderal à le vente à l'emahére de déseaux des le procéderal à le vente d'arrier et Commercetal Plare, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 juillet 1890. à midi. le la propriété et-sprée décrite, à asvoir:

Un lot de terre, avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouveit, edc., situé dans le Quartième District, dan i liet burés par les resultances qui s'y trouveit, edc., situé dans le Quartième District, dan i liet burés par les resultances, et me distance de seizante pieda; meaure française, de l'encoignure Jackson et Annouclation, et meure, au pied américais, treute pieda de lace à la rue Jack son sur ons vingt piede de profonderer, entre ligre parallèles.

Basit dans l'affaire c'écesus.

Basit d'Uril de la Paredisse d'Oriems.

DE 14 CONTRACTOR

réclamation centrement fluir, consistant en mae réclamation (case de la R. & William, pour 180, 606 683. Une active de movement à six les times de la Cour de Circum con la réclaman de la serie de la Cour de Circum con la serie de la cour de la réclamant de la réclamant de la réclamant de la cour la réclamant de la course de l'Association dest les affaires veus maintenant étre liquidées finalement.

Les créaniers dest es noms suivent n'est par les mettres de la course de l'association de la course de l'association de la course de

JOURNAL QUOTIDIEN

- AVEC 088-

EDITION HEBDOMADAIR PARAISSAN

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières pu bliées pendant la semaine dars l'édition quotidienne

0 78 RUE DE CHARTERS Entre Conti et Bienville

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnée et de lecteurs

en Europe.

mutta & Ud. P. Sunche, D. H. Symari, J. R. Soniari Schull Devid Stewit. Mine M. R. E. F. Schmienders H. F. Soria, Hubeles Th A. Tuesco tenses H. Todd, W. Yan Ponthuyan, R. Veryter, Philip V adlaria. ABONNEMENTS

INSURANCE COMPANY ENIATION BEMDOMADAIRE

On a'abonne à la somanne ave les porteurs et les marchands de

'ABEILLE

IOUTHARE.

rondée le ver septembre 827 st le plus ancier journal quoti lien de la Tammane et du Sud

Onest Elle est in par toute la popo ation franco-legisianaite et es conséquemment, an poir, de vue les annonces de excellent organi e publicité.

Elle est reque non-seulemen. aus toutes les paroisses créoles 'e la Louisiane, mais dans les State voisine, au Mexique, au-Antilles, en Europe, partout enfir où on lit le français et où on s'in 'éresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales : Des dépêches télégraphiques

Un Balletin meritime. Une liste des nevires en partanoe dans les ports étrangers et amé ricains pour la Nouvelle-Orléans, Une liste des navires dans le port de la Mouvelle-Orléans,

Un Balletin Pinensier, Un Bulletin Commencial. vée des trains de chemins de fer.

Avis aux Oréanciers Département du Trésor. arena da Contrólour de la Circula

AVIS.

Vational Banking Association of

New Orleans, La.". Incolvable

CHARTE. ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

> ETAT DE LA LOUISIANE -- PAROISSE D'ORLEANS Ville de la Meuvalle Origane

ARTICLE I.

eenst [180.) dellare chacanse qui e ront inverse comprissi en moment inviene de levra source, reprince et de la façou, ou sur dates que le cussest d'administration pourre bien finer. Et des que ciuq cent mille (500.000) dellare du finide capital ité cette charte praedra effet et les opsimitess actives de cette corporation commencerout.

A neun souscripteur ne sers jamais tenu responsable des contrate en des prevents des cette comportation pour une somme plus élevée que le comportation pour effet di validér ou acte d'accorporation en d'expecte accun sonscripteur à incube chigation au éci de la somme de rejuqual d'évail y en a sur leitre senacriptions ARTICLE IV.

ARTICLE V. COITAUTIS DE TATE SMEINIUP CETTE Compagnio, conformément s l'Avg. ons 10 de en Charte, public l'état survant de con affaires durant l'année finicent le 21 dé-

ARTICLE VI. Les persennes ci-après noumées constituerent le premier conseil de Direction, etied aust
munies de tous les druits et pouvoirs y appartemant et autorisées à seuver ce à géoèral iels actes
man rés autorisées à seuver ce à géoèral iels actes
man prévus apécialement dans la présente charie,
qui sevuis necessaires peur réaliser le but et jes
désectas ce cette corporation, javoir.
Peter Blaire. Philip W. Dielmann, Théodors
Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert,
P. Nell, et d'. Fabelle, ever fleter Blaire continue
président, Philip W. Dielmann comme tres président, et Bruest Praget comme accréatige, et les
dits directeurs et officier a expressont legre fonc
tions respectives junqu'au troisième marit de

L'expect didente en line copes virale et correcte das livres de la Compagnie d'Apezro-ces des Pempiere de la Billo Orifona. I. H. MARES, Précident E. E. BERNEE: Sovrétare. Fuit et signé sous corrects pardevant met, ce 25e jour de leavier 1890. RAET, Noistre Twat membre du Conseil de Direction de centre Cesperation narra le droit de dérigner un netions naire quelous que ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir a sa place aux messings du Conseil de Jirriction, pendant son absence de la ville. Cette désignation sera faite par écrit et dera insacrite au prode-verbal de la Corporation. Ce rauplaçant, une fait de igné, exercera tiens les pouveirs et leus les privileges en directeur absent sant que durant l'absence de ce dernier.

Pait à mon bareau, en la ville de la Fouvalle-Oriéans, au jour, meis et an ri deasus montionade, en présence de Remos l'Engèt et de Char en G. Rebentlach, témoins d'âge légal réaléant en cette parcises, lesquelle ent égne une les directeurs partie et mei, notaire, après nveir lu le tout Original signé. Ph. W. Digilmann Original signs
PETER BLAIMS:
PETER BLAIMS:
LLOCTE
THEO, BETMERE,
GEO. FARHILE.
J. D. TAYLOE, Notairs Public.

J. D. TATLOR, Ketaire Public.
Js. nonesigne, conservaturu des hypothèques, peur le pareine d'Oridene. Ent de la position peur le pareine d'Oridene. Ent de la position certifie par les présentes que les de la position certifie par les présentes que le la production d'Administration de "TES NEW (IRLEANS BREWING ASSOCIATION" à été e jour de ment cerregistré en men buréan, dans le livre 396, page 22.

Signé: GEO GUINA JULT.
Conservateur des Hypothèques.

peraina.

A chaque numéro est joint um ouppié-mont littérmire de dous colonnes qui réunit le col laboration des nouvellistes, chroniqueurs et re-manders les plus en vegue.

PRIE D'ARONIMIENT:

A Duly Howapays, established in the late of Suptember, 1897, and universally known throughout Louisans and the meighboring literes. The "See" is new published arclantwily in Frunch, and in the nexural product of the France-American population. A very valuable hantly paper and specially recommended to these of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their innewision of the Franch language. EDITION QUOTIDIENCE Freis Mois, 9 Stx Mois, 9 Dense Moi FR. 18. 8 FR. 30. 8 FR. 60. Subscription Terms

Nor server, \$13; etc munte, \$6; tiefe Weship (8 double pages) rebitabed Subjector Mercing. Die effert, 601 ets menten \$5.60.

Compail de Direction.

R. HIERHORST PETER BLAIRE
PETER BLAIRE
FO FITZPATKIUE
FO F L'INDEPENDANCE complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger. Paraissant toutes les semaines compresent 10 PAGES DE TEXTE grad

La soule publication on langue française des-luée spéciale : est à tous les pays d'Outre Mer des spéciale : est à tous les pays d'Outre Mer des spéciales : est publication de la mou-rement politique, un entistique, l'intérnire, cloutifique, ludustriel et commerciail u monde autier.

Les houres de départ et d'arri-

Les jours de départ des bateans

Vaneur.

BUREAUX PT ATELIERS

M. Armetein.

F. Alpunte,

- Aspunte,

- Aspunte,

- Bayli & Com.

W. R. Bell,

B. Bespinnin & Co.

- Courte Bulley.

B. Bespinnin & Co.

- Breaden.

B. Breaden.

B. Breaden.

B. Breaden.

J. F. Bernickelenry.

Bernic & Brea.

J. Barbe.

J. A. Bladfer & Co.

- Jean Ballencie.

Bennye & Banders.

THE FIREMEN'S

OF NEW-ORLEANS.

pagnio d'Assurances des Poma

1,689 29- 23 596 90

3,946 29

Souvelle-Oritime. 25 janvier, 1890.

L'une réunies du Concell de Direction, tenne
jour, il a été résolu de payer l'insérét setriai de CINQ POUE "ENT ainsi evin diende extra de DEUX ET DEMI POUE

EHT.

I. W. MARKS, Précident:
T. PRUDHOMME, Vice-Précident
B. H. RENNERS, Scorétaire

BELGE.

Edition d'Outre-Mer,

Six Meta, a Dougo Meto
16 PRANCE. 2 30 FRANCE

17, rue des Rabies, Bru

9109,604 86

843,528 34

barea.
W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
Comptroller of the Currency

A. M. Agelesta.

can de ces actionaires sura el son propie droit an moine dir actione du fonda espital de seste corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1802 et le second mardi de mai A. D. 1802 et le second mardi de mai de chaque haude suivante, mes élection de sept directérar sura les par ledicatage : u bursan de la corpetation en la ville de la Nouvalle-triesan, entre 10 beures A. M. 182 27 M. élection dont avis selmoins du jours mai de mai de sera public dans en moins un jours mel de mai de sera public dans en moins un jours mel de mai de mai de mai de mai de la companio de la companio de mai de de mai de mai de mai de de mai de

Cet se'e d'incorporat'on peut être change ,me-dide ou ablisté, ou cetté corporation peut litre disembe, avec le consecutiones de deux tiera des actions représentée et vasant et une majoritée en moutant de teut le for de capita; de la conjugnie

tions respectives jusqu'an troisis mai 1892 ou jusqu'à ce que leure aient été d'ument élus et qualifiés.

ARTICLE IX.

Je Joseph Dewey Tayler; notaire, en in parentese d'Orieans certifie per les présented que l'octe di deseux est une cogisi vraier i exacté de l'orietnal de l'acté d'accor d'accor portifica de la "NEW ORLEA NE BENTING ANDE DE L'ALLE CONTRACT D (Signé) J. D. TAYLUR, Notaire, 11 mai-11 19 96 -4 10 inis

THE NEW-ORLEADS BEE

By Mail-Payable in advance postage

terms commente de mundres epéctueus à livre grannis de mundres epéctueus à tons personne qui en edrossen la demandr